

RAPPORT DE LA 47^{ÈME} RÉUNION DU GROUPE CONSULTATIF COMMUN DE L'ITC

Mission de l'ITC :

L'ITC aide les petites entreprises à exporter dans les pays en développement et à économies en transition en proposant, avec l'aide de partenaires, des solutions du développement du commerce inclusives et viables au secteur privé, aux institutions d'appui au commerce et aux concepteurs de politiques et de stratégies.

Les appellations employées dans la présente publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Centre du commerce international aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Le texte de ce document n'a pas été formellement révisé par le Centre du commerce international.

Mai 2013

Original : anglais

Groupe consultatif commun du Centre du commerce international

Quarante-septième session

Genève, 6 et 7 mai 2013

© **Centre du commerce international 2013**

ITC/AG(XLVII)/251

Table des matières

SESSION D'OUVERTURE.....	1
Discours d'ouverture prononcé par S.E. Mme Karen Pierce, Présidente de la 47 ^{ème} session.....	1
Déclaration du Dr Supachai Panitchpakdi, Secrétaire général, CNUCED.....	2
Déclaration de M. Pascal Lamy, Directeur général, OMC.....	3
Déclaration de Mme Patricia Francis, Directrice exécutive, ITC.....	5
PRÉSENTATION DES DONNÉES FINANCIÈRES MISES À JOUR	8
PLAN STRATÉGIQUE : RÉSULTATS ET DÉFIS	10
PRÉSENTATION DES RÉSULTATS DES PROGRAMMES PAR RÉGIONS ET PRÉVISIONS POUR 2013.....	12
DISCUSSION GÉNÉRALE	13
RÉPONSES DE LA DIRECTION DE L'ITC.....	15
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	19

Compte-rendu de la 47^{ème} session du Groupe consultatif commun de l'ITC

Genève, les 6 et 7 mai 2013

Session d'ouverture

1. Son Excellence, M. Francisco Pérez Gordillo, Ambassadeur de la République orientale de l'Uruguay et Président de la 46^{ème} session du Groupe consultatif commun (GCC), a déclaré ouverte la 47^{ème} session du Groupe.
2. M. l'Ambassadeur Pérez Gordillo a indiqué que, depuis la dernière réunion du GCC, le Centre du commerce international (ITC) avait continué à s'acquitter de ses responsabilités en fonction des priorités définies dans le Plan stratégique 2010–2013 et les Plans opérationnels pour 2012 et 2013.
3. Au cours de son allocution, S.E. M. l'Ambassadeur a annoncé aux membres du GCC que la Direction de l'ITC lui a demandé de contribuer, en sa qualité de Président du GCC, à l'élaboration des termes de référence de l'évaluation de l'ITC, mais aussi de mener à bien les consultations avec les pays bénéficiaires. C'est avec plaisir qu'il a répondu favorablement à cette demande de la Directrice exécutive.
4. Concluant ses propos liminaires, M. l'Ambassadeur Pérez Gordillo a rendu hommage à Mme Francis pour la manière dont elle a dirigé l'ITC au cours de ces sept dernières années. Il a ensuite invité le Président entrant, S.E. Madame l'Ambassadeur Karen Pierce du Royaume-Uni à prendre place en qualité de Présidente de la 47^{ème} réunion du GCC.

Discours d'ouverture prononcé par S.E. Mme Karen Pierce, Présidente de la 47^{ème} session

5. Dans son discours d'ouverture, Mme l'Ambassadeur Pierce, a remercié le Dr. Supachai Panitchpakdi, Secrétaire général de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), d'accueillir le 47^{ème} GCC au Palais des Nations. Elle a ensuite souhaité bienvenue à M. Lamy, Directeur général de l'Organisation mondiale du commerce.
6. Face aux difficultés économiques actuelles, Mme l'Ambassadeur Pierce a exprimé le souhait que la communauté internationale continue d'apporter son soutien à l'ITC afin que l'Organisation puisse mener à bien ses activités au titre de l'initiative de l'Aide pour le commerce. Faire front commun sera, en effet, la seule solution pour résoudre les défis nombreux et complexes qui jalonnent la route du développement et être capables ainsi de venir en aide à ceux qui en ont le plus besoin. À cet effet, solidarité et compréhension mutuelle des intérêts communs sont essentiels.
7. La constance que les donateurs attachent au développement du secteur privé, l'intérêt accru pour les partenariats public-privé, l'attention renouvelée aux procédures de facilitation du commerce et d'intégration régionale qui feront d'ailleurs l'objet des débats de la prochaine Conférence ministérielle de l'OMC peuvent et doivent se traduire en opportunités de croissance pour les pays bénéficiaires des actions de l'ITC.
8. Mme l'Ambassadeur Pierce a souligné que l'objectif principal de la réunion était de présenter les résultats de l'ITC sur la base du Rapport annuel 2012 et de discuter de l'orientation stratégique de l'Organisation pour les années à venir. Elle a renouvelé son appel à soutenir cette agence dynamique afin qu'elle puisse continuer d'exercer son mandat.
9. L'ITC a un rôle important à jouer auprès des pays les moins avancés (PMA). Il les aide à relever les défis importants auxquels ils doivent faire face pour améliorer la transparence et l'intelligence commerciale, renforcer les capacités des entreprises exportatrices et des

institutions d'appui au commerce, et mettre en place des politiques commerciales qui contribuent au développement des exportations. Par ailleurs, l'ITC apporte aussi son soutien aux pays à revenus moyens. Il serait impossible de mener cette mission à bien sans l'intérêt renouvelé de la communauté internationale et sans les contributions volontaires des pays donateurs et des donateurs multilatéraux qui contribuent au Fonds d'affectation spéciale de l'ITC.

Déclaration du Dr Supachai Panitchpakdi, Secrétaire général, CNUCED

10. Le Dr. Supachai a commencé son allocution en insistant sur le fait que le processus de mondialisation doit assurer le développement pour tous. Si le mandat de Doha s'attache à la croissance économique, il souligne avant tout la nécessité de répartir équitablement les bénéfices du progrès afin de parvenir à un mode de développement solidaire et durable. C'est là l'essence même de la collaboration entre la CNUCED et l'ITC.
11. En 2012, l'ITC a contribué aux travaux de l'Institut virtuel de la CNUCED dont le but était d'aider universités et centres de recherche des pays en développement et en transition à développer leurs capacités commerciales. Grâce à l'utilisation d'outils d'analyse de marchés, cette collaboration a permis de mesurer les performances commerciales des pays en question et aussi d'évaluer leurs capacités à exporter. Ce partenariat a aussi permis que 120 ressortissants (dont 71% sont des femmes) de pays des Caraïbes, de la Chine, de la Fédération de Russie et de la République-Unie de Tanzanie soient formés à l'utilisation de ces outils.
12. L'ITC a activement collaboré au programme Empretec de la CNUCED dont la vocation est d'aider à la création de petites et moyennes entreprises (PME) qui soient à la fois innovantes, durables et compétitives sur le marché mondial. Il existe désormais sept centres Empretec équipés du Système modulaire de formation de l'ITC.
13. L'ITC a également participé au 1^{er} Congrès sur le commerce bio organisé par la CNUCED lors de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable « Rio+20 ». L'ITC a apporté un soutien technique à l'Association zambienne des producteurs et distributeurs de produits biologiques transformés qui organisait la Deuxième Conférence africaine sur l'agriculture biologique en coopération avec le Ministère de l'agriculture et de l'élevage, la CNUCED et l'organisation d'engrais biologiques, « Grow Organic ».
14. En tant qu'agence leader du Programme pour la transparence dans le commerce (TNT), la CNUCED coordonne la collecte officielle des données sur les mesures non tarifaires (MNT) certifiées par les pays membres. L'ITC, de son côté, complète cette collecte officielle en conduisant des enquêtes à grande échelle auprès des entreprises du secteur privé. Ces enquêtes sur les MNT sont une excellente illustration de l'approche concrète de l'ITC. Elle permet d'identifier très précisément les coûts résultant des MNT qui peuvent être réduits par des actions de facilitation commerciale conduites au niveau national et par une modernisation des infrastructures techniques et logistiques. Le Secrétaire général a également félicité l'ITC pour sa nouvelle application d'accès à l'information commerciale « Market Access Map ». Il se dit confiant que le programme TNT renforcera encore la collaboration entre les deux organisations ainsi qu'avec d'autres organisations internationales, telles la Banque mondiale et l'Organisation mondiale du commerce.
15. Le Dr. Supachai a aussi insisté sur l'importance de créer, à la CNUCED, une culture de gestion axée sur les résultats (GAR) où la prise de décision reflète les orientations définies dans la planification stratégique et le cadre logique d'entreprise et où l'évaluation des risques est centrale. Il a tout particulièrement salué la réussite de l'ITC dans ce domaine.
16. Le Dr. Supachai a ensuite traité d'un certain nombre d'enjeux qui affecteront le contexte général dans lequel ITC opérera dans les années à venir. Ces enjeux comprennent, entre autres, les efforts à fournir pour promouvoir l'intégration régionale à l'échelle mondiale. Le développement potentiel de l'intégration et de la coopération régionale crée pour les pays en développement des opportunités d'accès à des marchés plus larges, d'économies d'échelle et de diversification économique. La coopération Sud-Sud facilite notamment la mise en œuvre d'une coordination des politiques et de la régulation commerciales, la mise en commun des ressources et le développement des infrastructures de transport qui améliore la connectivité des marchés.

17. Le Secrétaire général a aussi noté que les gains obtenus grâce au commerce élargi ont été répartis de manière inégale, non seulement entre pays mais aussi au sein même des pays. Un impact bénéfique sur la réduction de la pauvreté en général reste en effet à démontrer, tout particulièrement pour les PMA. Il faut davantage se concentrer sur la corrélation commerce-emploi et sur la corrélation commerce-réduction de la pauvreté. Exporter ne constitue pas une fin en soi, mais un moyen qui contribue à transformer les sociétés et à réduire la pauvreté.
18. Dans ce contexte, l'ITC devrait songer à refaçonner certaines de ses interventions afin de promouvoir les interactions entre les secteurs du commerce et de l'industrie et le reste de l'économie, dans le but de redistribuer plus largement les bénéfices du commerce afin de soutenir l'emploi, améliorer les infrastructures et réduire la pauvreté.
19. Le Dr. Supachai a aussi attiré l'attention sur les changements dans le mode opératoire des opérations commerciales. La fragmentation et la dispersion géographique de la production au sein des chaînes de valeur mondiales fait que certains pays se spécialisent dans le commerce de tâches spécifiques plutôt que de produits. De surcroît, on constate que beaucoup des pays les plus pauvres se retrouvent coincés au niveau le plus bas de ces chaînes sans parvenir à se dégager de cette position. Une étude honnête et circonstanciée de l'impact de la participation des pays les plus pauvres aux chaînes de valeur est nécessaire.
20. Terminant son allocution, le Dr. Supachai a exprimé le souhait que l'ITC, l'OMC et la CNUCED continuent à développer ensemble leurs atouts complémentaires pour un monde plus juste. Il a noté que l'ITC a su créer une série de partenariats qui ont permis de maximiser les résultats aux niveaux mondial, régional et national, sans oublier l'impact sur les PME individuelles. Il a terminé en soulignant que la multiplication des partenariats était indispensable pour venir en aide à une gamme plus étendue de bénéficiaires tout en faisant un usage efficace de ressources réduites.

Déclaration de M. Pascal Lamy, Directeur général, OMC

21. Le Directeur général de l'OMC a commencé son intervention en rendant lui aussi hommage à la Directrice exécutive de l'ITC, Madame Patricia Francis. Il l'a félicitée pour la façon dont elle a su guider l'Organisation durant les sept années passées à sa tête. En ces temps de crise, Mme Francis a eu le courage de prendre des décisions qui ont pu paraître impopulaires. M. Lamy s'est cependant dit convaincu que les changements apportés par la Directrice exécutive porteront leurs fruits dans l'avenir. Il a souligné le fait que, de par le monde, l'ITC continue à avoir les faveurs non seulement des dirigeants politiques, mais aussi des praticiens et usagers qui voient l'ITC, non seulement comme une organisation apte à mettre en œuvre des règles réalistes, mais aussi comme une organisation ayant le sens du concret, en prise directe avec les besoins et les priorités du secteur privé.
22. Dans un environnement où les ressources se raréfient et où les besoins de développement augmentent, une organisation qui cherche à réduire ses coûts de fonctionnement tout en augmentant l'impact de son activité prestations devient un maillon important de la chaîne. Dans un contexte difficile, Mme Francis et son équipe ont su promouvoir l'image d'une organisation efficace et ont mis en place un système de mobilisation de ressources performant.
23. La mise en place d'un système de gestion axée sur les résultats (GAR) à l'échelle de l'Organisation a placé le monitoring des résultats en temps réel et la mesure d'impact au centre de l'évaluation des activités de l'ITC. L'ITC a constamment mis l'accent sur la nécessité de mettre en place des outils permettant l'analyse systématique de ses prestations eu égard à leurs objectifs afin de pouvoir orienter le cycle de projets vers les résultats et d'assurer la pérennité de ses interventions. La GAR doit demeurer une priorité pour l'ITC.
24. Au cours de ces sept dernières années, l'ITC a été partenaire de choix pour l'OMC sur bon nombre de sujets. L'ITC s'est investie pleinement dans l'Aide pour le commerce, initiative qu'elle a faite sienne en l'intégrant dans ses programmes tel que reflété dans son mandat. L'initiative de l'Aide pour le commerce a pour objectif de doter les pays, en particulier les PMA, des moyens financiers et techniques qui leur permettent d'intégrer les marchés et de mettre la croissance économique au cœur de leurs stratégies de développement tant au niveau national que régional. Les résultats de l'Aide pour le commerce sont à la fois tangibles et intangibles. Ils

sont tangibles lorsque l'on mesure l'accroissement des exportations et leur diversification. Ils sont intangibles lorsque les capacités créées permettent d'identifier de nouvelles opportunités commerciales et d'améliorer le dialogue avec le secteur privé. L'ITC s'est révélée efficace à ce double titre et peut affirmer sans ambages qu'elle est « une organisation 100% dédiée à l'Aide pour le commerce ».

25. En 2012, lors du Troisième Examen global de l'Aide pour le commerce l'ITC a présenté plus de 20 études de cas, dont un certain nombre traitait des inégalités entre hommes et femmes. Sa contribution au Quatrième Examen, qui se déroulera du 8 au 10 juillet cette année, s'avère plus importante encore, l'ITC ayant joué un rôle primordial dans la conduite des activités de développement et de suivi du secteur privé que mis en œuvre par l'OMC. À ce jour, l'OMC a reçu du secteur privé plus de 700 réponses qui lui permettent de mieux comprendre comment les PME des pays en développement peuvent s'intégrer aux chaînes de valeur mondiales, en bénéficier et y faire leur chemin.
26. M. Lamy a insisté sur le fait que la contribution de l'ITC à la mise en œuvre de l'agenda de l'Aide pour le commerce sera plus importante encore dans l'avenir. Alors que l'aide publique au développement décroît et que ses partenaires habituels continuent à souffrir des effets de la crise, il lui faudra faire davantage appel à trois sources de financement alternatives, à savoir : le développement des compétences dans le contexte Sud-Sud, la mobilisation des ressources au niveau national, et les investissements du secteur privé. L'ITC est bien placé pour mobiliser des fonds tant publics que privés pour augmenter l'impact de l'investissement direct étranger et des investissements privés. Ses liens de terrain avec les PME et les multinationales en font un partenaire de choix capable de sortir des sentiers battus pour trouver des financements.
27. Le Directeur général a aussi mis en exergue le rôle de l'ITC vis-à-vis des pays candidats à l'accession à l'OMC et durant la phase qui suit immédiatement l'accession. À cet égard, l'ITC joue un rôle de premier plan pour la mise en œuvre des politiques commerciales dans les pays en développement. L'accession à l'OMC est un acte important qui engage ces gouvernements vis-à-vis du Secteur privé, notamment auprès des PME qui constituent le cœur de leur économie.
28. Se référant au Rapport émis par le Groupe de réflexion sur l'avenir du commerce qu'il a présenté il y a deux semaines, M. Lamy considère que l'ITC, grâce à son action et à ses relations avec les acteurs de terrain, est dans une situation privilégiée pour ressentir les tendances qui sont à l'œuvre dans ces pays. L'organisation a une longueur d'avance qui peut lui permettre d'anticiper et d'incorporer dans ses programmes les changements et priorités des pays bénéficiaires.
29. L'ITC contribue de façon significative à l'identification des mesures non-tarifaires qui handicapent le commerce. Les outils développés par l'Organisation dans ce domaine ont permis de recenser les mesures auxquelles sont confrontés les petits entrepreneurs et l'adoption de méthodes de diffusion de l'information sur les réglementations légales. Ces informations permettent la mise en œuvre d'un dialogue public-privé sur la nécessité d'équiper le secteur privé des pays en développement des moyens lui permettant de se conformer à ses standards, le plus souvent privés.
30. M. Lamy soutient l'approche concrète adoptée par l'ITC en matière d'innovation. Les activités de l'ITC touchant les services, surtout dans les domaines du tourisme et de l'environnement, les femmes entrepreneurs, ou encore l'analyse des chaînes de valeur, sont tous des sujets où l'ITC est à l'avant-garde par rapport à l'agenda du commerce multilatéral. M. Lamy note avec satisfaction le redémarrage du Programme sur le commerce des services. Les services représentent en effet plus de 50% du PIB mondial, et 50% des exportations lorsqu'on les mesure en termes de valeur ajoutée. Pour une majorité de clients de l'ITC, tels les petits États insulaires en développement (PEID) ou les petites économies vulnérables, le commerce des services représente un espoir de croissance et de création d'emplois.
31. Le Directeur général a souligné l'importance des activités conduites par l'ITC au niveau des chaînes de valeur globales. L'intégration dans les chaînes de valeur représente une chance de salut pour beaucoup de PME des pays en développement qui n'ont pas forcément les moyens de proposer des produits finis. Par le biais de ces chaînes, les PME peuvent servir, au niveau local, de sous-traitants pour les grandes entreprises et en même temps acquérir les

connaissances réglementaires et le savoir-faire nécessaires pour progresser. Faciliter l'intégration de ces PME dans les chaînes de valeur doit demeurer une priorité pour l'ITC.

32. M. Lamy a rappelé aussi croissance notable que connaît le commerce Sud-Sud. Il a insisté sur la nécessité pour l'ITC d'orienter ses efforts dans cette direction afin d'aider les PMA à diversifier leurs exportations en vue de pénétrer les marchés émergents. Il y a 20 ans, le Sud représentait à peine 10% du commerce mondial, il a représentera vraisemblablement le tiers en 2020. C'est pourquoi l'ITC doit les PME à mieux comprendre les attentes de leurs partenaires commerciaux du Sud. Ceci inclut la capacité à identifier et surmonter les barrières qui peuvent entraver les flux commerciaux vers ces pays.
33. Se référant à la préparation de la Neuvième Conférence ministérielle qui se tiendra à Bali, le Directeur général a souligné que seuls les efforts visant à faciliter les flux commerciaux (par la levée des barrières au commerce) peuvent générer de la croissance. Les efforts pour développer la compétitivité des entreprises restera sans effet si les conditions de passage aux frontières ralentissent les opérations d'import-export et en augmentent les coûts. Seuls les accords multilatéraux de facilitation des échanges peuvent aplanir ces difficultés et créer un environnement favorable aux investissements tant nationaux qu'étrangers.
34. Concluant son intervention, M. Lamy a de nouveau remercié Mme Francis pour son leadership. Elle laisse à son successeur, dont on devrait connaître le nom fin juin, un héritage de qualité.

Déclaration de Mme Patricia Francis, Directrice exécutive, ITC

35. Madame Francis a commencé son allocution par un retour sur les sept années passées à la tête de l'Organisation. Elle se souvient qu'en 2006 elle s'était engagée à opérer un changement, non à révolutionner l'Organisation. La nécessité du changement répondait aux recommandations exprimées dans l'évaluation danoise de 2005. Selon le point de vue qu'on adopte, ce changement peut, pour certains, avoir effectivement été perçu comme une révolution. Pour sa part, Mme Francis s'est dite convaincue que l'ITC a évolué en profondeur, et de manière satisfaisante.
36. Le Comité de direction avait décidé de s'attaquer à la longue liste de problèmes énoncés dans l'évaluation et d'y porter remède à un moment où la majorité des membres du Personnel de l'ITC ne percevait pas la nécessité d'un changement en profondeur. L'absence d'une culture d'entreprise avait fait que l'ITC se résumait à la somme de ses parties et l'évaluation n'apportait pas de solution miracle sur la manière d'opérer le changement. Ce sur quoi l'évaluation insistait, par contre, était la nécessité d'augmenter le volume et la valeur-ajoutée des interventions d'assistance technique liées au commerce.
37. Les défis étaient de taille. Cependant, l'ITC s'est montré à la hauteur et a réussi à opérer des changements radicaux dans la manière de mener ses affaires. Ces changements ont été effectués sur plusieurs fronts. Ils ont été d'ordre structurel et opérationnel et ont affecté en profondeur la culture d'entreprise afin de s'assurer que le mandat, les actions et la stabilité de l'ITC soient assurés de façon durable. Le changement était d'envergure pour une organisation qui avait l'habitude de fournir des prestations pour des projets isolés et dont les modes opératoires et les outils d'intervention n'étaient pas intégrés. Aujourd'hui, nous sommes en mesure de voir la différence. La décision de passer d'une somme de petits projets à des projets de grande envergure étalés sur plusieurs années a porté ses fruits. Ces grands projets ont permis d'augmenter la valeur, l'impact et le volume de l'assistance technique que l'ITC apporte aux pays bénéficiaires.
38. La première étape a été de générer et de mobiliser les ressources nécessaires au financement et de faire en sorte que l'ITC ait la capacité de gérer le pipeline des grands projets intégrés (au nombre de 12). La majorité de ces projets ont été lancés en 2008. L'année 2009 a vu la création d'une unité spéciale chargée d'en assurer la gestion, initiative inconnue jusqu'alors à l'ITC. Elle a permis au Personnel et aux parties-prenantes de l'ITC de prendre conscience de ses actions et d'en mesurer l'importance. Elle leur a aussi conféré une visibilité et une transparence accrues qui ont permis à l'Organisation d'en tirer les leçons pour l'avenir.

39. Durant le premier cycle des grands projets (2008-2013), l'ITC a répondu aux besoins de ses clients et développé des procédures internes permettant à tout moment d'évaluer l'état d'avancement des projets. Ces procédures comprennent :
- La mise en place de méthodologies de gestion axée sur les résultats et des outils permettant d'harmoniser l'ensemble des projets et d'en assurer le suivi et une évaluation de qualité.
 - De nouvelles méthodes de gestion de projet assortie de formations du personnel.
 - La mise en place d'un système informatique de relation clientèle qui facilite les échanges avec nos partenaires.
 - Touchant la communication sur l'avancement des projets : la mise en place d'un système automatisé d'intégration de données en relation directe avec l'outil de recueil de données IMDIS des Nations Unies.
 - Un mécanisme de prise de décision centralisée et l'introduction d'un comité de contrôle de gestion de la qualité et des procédures appropriées.
 - L'introduction d'une planification centralisée et de modes de suivi précis sur le déroulement des projets, la distribution des ressources humaines, les financements, les services d'appui aux programmes et les systèmes informatiques.
 - Une responsabilisation financière accrue grâce à un nouveau système de traçabilité des fonds attribués et d'un meilleur contrôle de la gestion financière (y-compris une première analyse pilote des coûts de support des projets et la mise en place progressive d'un système d'analyse des coûts des projets rapportés aux résultats).
 - Une meilleure transparence sur l'avancement des projets grâce à la mise à disposition pour les parties-prenantes de la version Beta du nouveau système centralisé de suivi de l'ITC mis en ligne en 2013. La version finale du système sera ouverte au public début 2014.
 - Une unité d'évaluation renforcée.
40. Ces changements ont permis d'augmenter la crédibilité de l'ITC au sein de la communauté des donateurs et auprès des bénéficiaires. La confiance dans la capacité de l'Organisation à remplir son mandat s'est traduite par le renouvellement des financements et des partenariats.
41. Alors que les effets à long terme de la crise mondiale se confirment, l'ITC est en bonne position pour aider les pays à renforcer leurs économies tout en s'assurant que leur processus de développement soit inclusif et durable.
42. Alors que les pays développés s'attachent à résorber leur dette publique en prenant des mesures d'austérité, la consommation dans les pays émergents continue d'augmenter en 2013. Dans cette conjoncture incertaine, les pays en développement ont intérêt à rechercher des débouchés vers le Sud. L'annonce en mars dernier, lors du Sommet des BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du sud), d'une augmentation des flux commerciaux entre ces pays d'une valeur de 500 milliards de dollars des États-Unis par an d'ici à 2015, ainsi que leur décision de créer une banque centrale, sont des signes clairs. Lors du Forum mondial pour le développement des exportations de Djakarta en octobre dernier, l'attention s'était portée sur les potentialités du commerce Sud-Sud entre l'Asie du Sud-Est et l'Afrique subsaharienne. Au sortir de la réunion, les chambres de commerce de l'Indonésie et de l'Afrique du Sud ont signé un Protocole d'accord. Les liens économiques tissés entre le Nigéria et l'Indonésie lors de la réunion représentent un fort potentiel.
43. L'ITC continue de militer activement pour l'intégration régionale en Afrique afin d'aider le continent à se défaire de sa dépendance aux exportations de matières premières et qu'il s'oriente vers la production de produits à plus forte valeur ajoutée. L'urbanisation et le développement d'une classe moyenne en Afrique permettent de créer les conditions nécessaires pour exporter régionalement. Selon la Commission économique pour l'Afrique des Nations Unies, la consommation intérieure des ménages africains contribuera à une augmentation du PIB du continent de l'ordre 3%, soit la moitié de son taux de croissance. Dans son récent rapport sur le potentiel commercial de l'Afrique, l'ITC estime que si l'on parvenait à réduire de 50% le temps perdu aux frontières, on générerait un surplus du PIB de 15 milliards

de dollars des États-Unis. Réduire de moitié les coûts et le temps perdu aux frontières en Afrique subsaharienne engendrerait des recettes supplémentaires de 20 milliards de dollars des États-Unis annuels. Le PIB du continent serait *de facto* dopé par la croissance des exportations.

44. Traitant des résultats de l'Organisation, Mme Francis a annoncé au GCC que le montant des prestations de services de l'ITC en termes d'assistance technique liée au commerce (ATLC) s'élève à 40 millions de dollars des États-Unis pour 2012. Ce montant est un peu moins élevé que celui de 2011 qui était exceptionnel. Il demeure néanmoins conforme aux prévisions émises lors du GCC de l'année passée. La raison en est que la plupart des grands programmes sont venus à terme en 2012 ou sont sur le point de finir en 2013. Il faut du temps pour évaluer les résultats de ces programmes et il n'aurait pas été opportun d'en démarrer de nouveaux sans s'assurer de leur impact réel. Il faut compter environ une année pour développer la nouvelle génération des grands programmes et le niveau de prestations de 2011 devrait être égalé en 2014.
45. L'ITC continue son action en faveur des pays les plus vulnérables. En 2012, 69% des prestations se sont concentrées sur ces pays. Si elle enregistre une légère baisse par rapport à 2010 et 2011, la proportion des interventions demeure supérieure à celle des années antérieures. L'objectif est de maintenir, voire d'augmenter, le niveau de ces prestations afin d'égaliser ou de dépasser le niveau historique de 2011.
46. Mme Francis a concentré son exposé sur deux programmes particulièrement performants de l'ITC. Elle a d'abord attiré l'attention sur l'évaluation d'impact de l'initiative de Mode éthique, la première du genre, pour traiter ensuite de la première génération des grands programmes qui ont bouleversé le mode des prestations délivrées par l'Organisation en multipliant les secteurs d'intervention pour maximiser l'impact des programmes. Elle a remercié les pays donateurs pour leur soutien à ces programmes via les Guichets I et II du Fonds d'affectation spéciale de l'ITC.
47. En 2012, l'ITC a conduit sa première évaluation axée sur l'impact. L'évaluation à mi-parcours du modèle d'entreprise mis en œuvre dans le cadre de l'initiative Mode éthique au Kenya a permis de démontrer que le projet avait un réel impact socio-économique. Les bénéficiaires du programme, principalement des femmes vivant dans les bidonvilles, ont investi les revenus perçus dans l'éducation de leurs enfants, l'amélioration de leur habitat et la santé de leurs familles. L'évaluation préconise que ce programme soit élargi, suivant le même modèle d'entreprise, à d'autres communautés marginalisées et d'autres marchés-cibles.
48. Le Programme d'appui au renforcement des capacités de commerce international au service de l'Afrique (PACCIA), plus grand programme dans l'histoire de l'ITC, a vu la plupart de ses activités venir à terme en 2012. La seconde phase du programme, (PACCIA II) a mis en œuvre une approche innovante impliquant le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA), la Communauté économique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC) et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Le programme a permis de mettre en place l'infrastructure de conseil et de développement des compétences nécessaire à la promotion de l'intégration régionale, contribuant à la fois au renforcement des institutions des communautés économiques régionales, au développement des institutions d'appui au commerce et des réseaux d'affaires, et la création de capacités sectorielles tournées vers la demande et l'accès aux chaînes de valeur régionales. L'originalité et la force de la stratégie de l'ITC a été de synchroniser les interventions dans ces trois domaines d'intervention pour stimuler le secteur privé et l'inviter à prendre l'initiative dans la dynamique en faveur de l'intégration régionale. Les discussions menées actuellement avec les bénéficiaires et les donateurs déboucheront prochainement sur un nouveau programme édifié sur les résultats de PACCIA II.
49. Le Programme de renforcement des capacités commerciales des pays arabes (EnACT) est également parvenu à terme en 2012. L'objectif central de ce programme régional était de briser la marginalisation sociale en soutenant les PME dans des secteurs à fort potentiel d'exportation en les connectant aux marchés internationaux. Grâce à EnACT, des artisans jordaniens et des PME d'ingénierie alimentaire en Algérie, en Égypte, en Tunisie et au Maroc ont pu accéder à de nouveaux marchés. Une grande proportion des revenus et des emplois générés par le programme ont bénéficié à des femmes entrepreneurs, notamment aux jeunes.

50. Le programme NTF II, financé par les Pays-Bas est aussi parvenu à échéance en 2012. Il a rempli ses objectifs et a permis au Kenya, au Sénégal, à l'Ouganda, à l'Afrique du Sud et au Bangladesh d'augmenter leur compétitivité dans un certain nombre de secteurs dont le potentiel d'exportation était prometteur.
51. Au cours des dernières années, l'ITC s'est efforcée de promouvoir l'autonomisation économique des femmes. Via son programme Les femmes et le commerce, financé pour partie par le Royaume-Uni et par de multiples donateurs via le Guichet I du Fonds d'affectation spéciale, l'ITC a mis au point des projets qui donnent aux femmes entrepreneurs accès à des services de support au commerce. L'ITC a aussi émis des directives afin que les questions d'égalité hommes-femmes soient systématiquement prises en compte lors de l'élaboration et de la mise en œuvre des projets. Permettre aux femmes d'avoir les mêmes opportunités que les hommes est une politique de développement efficace. Quand les femmes contrôlent leurs revenus, il s'ensuit une série de conséquences positives qui contribuent à briser le cycle de la pauvreté.
52. La création de la Plateforme mondiale d'action sur l'approvisionnement auprès des femmes d'affaire a rencontré un franc succès. Ce projet a permis à ces femmes d'augmenter le chiffre réalisé avec les multinationales et la part des contrats de marchés publics émis par des institutions gouvernementales et les administrations. En deux ans seulement, la Plateforme a permis à 200 PME des pays en développement dirigées par des femmes d'exporter leurs marchandises à concurrence de plus de 20 millions de dollars des États-Unis.
53. Mme Francis a informé les membres du GCC qu'en raison de la crise toutes les agences des Nations Unies ont été appelées à accepter une réduction de leur budget ordinaire en 2014. L'ITC verra donc son budget ordinaire pour la prochaine période biennale (2014-15) amputé d'un montant d'environ 1,9 million de francs suisses sur un total de 76,1 millions de francs suisses attribué en 2012-2013. L'ITC réfléchit à la manière de répercuter ces coupes dans le meilleur intérêt de l'Organisation et en minimisant les effets sur les pays bénéficiaires.
54. Bien que l'Organisation pour la coopération et le développement économique (OCDE) ait annoncé que les fonds alloués par ces membres à l'Aide pour le commerce a diminué en 2011, la Directrice exécutive a observé noté que les financements pour le secteur privé, le renforcement des capacités commerciales et la promotion des chaînes de valeur sont en augmentation. Elle espère donc que l'ITC sera en mesure de mobiliser les ressources financières pour retrouver le niveau de ses prestations de 2011.
55. Concluant son intervention, Mme Francis a rendu hommage à M. Lamy et au Dr. Supachai et les a remerciés pour leur soutien à l'ITC. A l'occasion de son départ, elle remercie aussi le Comité de direction et le personnel de l'Organisation pour leur dévouement. Finalement, elle a remercié les États membres pour leur confiance sans laquelle l'ITC ne pourrait remplir son mandat.

Présentation des données financières mises à jour

Par Mme Eva K. Murray, Directrice de la Division d'appui aux programmes, ITC

56. La Directrice de la Division d'appui aux programmes a illustré l'évolution des ressources financières de l'ITC au cours des quatre dernières périodes biennales, soit de 2006-2007 à ce jour. Au cours de cette période les ressources totales sont passées de 131,8 millions à 169,4 millions de dollars des États-Unis fin 2011. Il est prévu qu'elles atteignent 161 millions de dollars des États-Unis d'ici décembre 2013.
57. Au cours de ces quatre périodes biennales, le budget ordinaire est passé de 55,9 millions à 80,8 millions de dollars des États-Unis et les financements extrabudgétaires ont bondi de 75,9 millions à 80,2 millions dollars des États-Unis au cours des années 2012-2013. Mme Murray a expliqué que pour la période 2012-2013 la moitié environ (47%) des dépenses de l'ITC avait été financée dans le cadre du budget ordinaire et que l'autre moitié (53%) l'avait été par des contributions extrabudgétaires. Les prévisions de dépenses pour cette même période avaient initialement été de 163,5 millions de dollars des États-Unis, dont 76,8 millions de dollars des États-Unis imputables au budget ordinaire et 86,7 millions de dollars des États-Unis imputables aux contributions extrabudgétaires.

58. Mme Murray a expliqué que le budget ordinaire servait à financer la gestion et la mise en œuvre des programmes, ainsi que l'administration et les infrastructures de l'ITC. Près de 79% des ressources budgétaires ordinaires ont servi à couvrir les dépenses de personnel. À fin mars, l'ITC a dépensé 11,1 millions de dollars des États-Unis sur les 15,2 millions dollars des États-Unis mis à disposition.
59. Pour ce qui concerne les fonds extrabudgétaires, Mme Murray a ajouté que sur les 12,5 millions de dollars des États-Unis disponibles au titre du Guichet I, 4,1 millions de dollars des États-Unis avaient été dépensés au 31 mars 2013. Elle a indiqué que les fonds du Guichet II étaient couverts par des accords bilatéraux et des fonds d'affectation multilatéraux, tels le Cadre intégré renforcé ou le Fonds des Objectifs du millénaire pour le développement, ainsi que divers autres fonds de roulement et fonds pour experts associés. L'utilisation de ces fonds est définie par des accords signés portant sur des projets spécifiques qui s'étendent sur plusieurs années. Elle a précisé que sur les 26 millions de dollars des États-Unis à disposition, 6,2 millions de dollars des États-Unis ont été dépensés au 31 mars 2013. Le solde sera utilisé pour couvrir les dépenses d'ici à la fin de l'année et au-delà.
60. Mme Murray a ajouté qu'un certain nombre de projets ont pris fin en 2012 ou arriveront à échéance fin 2013. Les nouveaux projets décrits dans le Plan Opérationnel contribueront aux résultats de 2013. Elle a précisé que l'ITC prévoit de dépenser environ 46 millions de dollars des États-Unis en assistance technique cette année.
61. Mme Murray a ensuite traité de la Réserve opérationnelle, indiquant que l'ITC s'efforce d'atteindre le niveau requis par ses statuts. Elle a informé le GCC des progrès réalisés depuis 2008 : les données pour 2012 montrent que le niveau de la réserve opérationnelle a désormais atteint 13,7% (soit 4,78 millions de dollars des États-Unis). Le pourcentage fixé par les statuts est de 15%.
62. Mme Murray a aussi mentionné que l'ITC s'engageait à mettre en œuvre IPSAS à partir de janvier 2014 et que ces normes comptables permettraient de mieux rendre compte du coût des projets. Les commissaires aux comptes externes ont mis l'accent sur la nécessité d'une préparation approfondie, préparation que l'ITC a d'ores et déjà mis en œuvre. Mme Murray a également souligné que le soutien continu des donateurs en la matière est très apprécié.
63. Traitant du budget ordinaire 2014-2015, Mme Murray a confirmé aux membres du GCC que le Secrétaire général et l'Assemblée générale des Nations Unies ont demandé à l'ITC d'accepter une réduction de budget d'environ 1,9 million de francs suisses. L'ITC étudie la façon de minimiser l'impact de cette coupe budgétaire sur les pays bénéficiaires. À cette fin, l'ITC envisage :
- De continuer à consacrer au moins 50% de son budget aux prestations aux PMA, aux pays en développement sans littoral (PDSL), aux PEID et à l'Afrique subsaharienne ;
 - D donner priorité à l'innovation et de se concentrer sur des stratégies qui répondent aux nouveaux besoins des bénéficiaires ; et
 - De renforcer le système de gestion axée sur les résultats.
64. Mme Murray a expliqué que pour parvenir à ces objectifs, l'ITC entend augmenter sa productivité en capitalisant sur les mesures d'optimisation de son activité récentes et à venir, sur l'utilisation des nouveaux systèmes et l'amélioration de ses procédures administratives, et en distribuant les réductions budgétaires en fonction de la redéfinition, voire du gel de certains postes. Les discussions relatives au budget ordinaire pour la prochaine période biennale se poursuivent au sein des organes de gestion des Nations Unies et de l'OMC, à savoir, le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires et la Cinquième Commission de l'Assemblée générale des Nations Unies ainsi qu'au sein du Comité des finances, de budget et de l'administration et du Conseil général de l'OMC.
65. En concluant, Mme Murray a remercié les Membres du GCC pour leur soutien renouvelé à l'Organisation et souligné qu'elle espérait que cela se poursuivra au cours des prochaines années.

Plan stratégique : Résultats et défis

Par M. Jean-Marie Paugam, Directeur exécutif adjoint, ITC

66. Se référant au Plan stratégique de l'ITC 2012-2015 ainsi qu'au nouveau Cadre logique (logframe) 2014-2015, approuvés par le GCC en mai 2012, M. Paugam a résumé les efforts de modernisation qui ont été menés et fait part des résultats :
- Hausse de prestations de l'Organisation : plus de 50% des objectifs de la période biennale 2012-2013 ont été atteints à mi-parcours ;
 - Les services à l'intention des PMA, des PDSL, des PEID et de l'Afrique subsaharienne accusent une augmentation de 10% par rapport à 2009 ;
 - Un système de contrôle de qualité, qualifié de particulièrement efficace par les Nations Unies ;
 - Des méthodologies de mesure d'impact des activités de l'ITC qui devraient être opérationnelles pour la prochaine période biennale ;
 - Des niveaux de responsabilité accrus : de nouveaux mécanismes de contrôle de l'utilisation des fonds ont été mis en place ; le suivi de la planification et des performances renforcé ; des analyses de coûts/résultats sont en cours ;
 - Transparence des opérations : lancement du système de suivi des résultats sur le site intranet. Il sera à disposition des parties-prenantes de l'ITC courant 2013.
67. M. Paugam a ensuite traité des défis auxquels l'Organisation doit faire face. En premier lieu l'ITC doit impérativement générer de nouveaux projets afin de maintenir et d'augmenter le volume de ses prestations. Le volume actuel d'activité tourne autour des 40 millions-45 millions de dollars des États-Unis. L'ITC doit se montrer plus agile et plus proactif afin de transformer les idées de projets en projets confirmés et financés. À cette fin l'ITC entend agir sur trois fronts :
68. Tout d'abord, l'ITC investit dans l'amélioration de la formulation de ses projets en général et plus particulièrement la gestion des grands projets. De nouvelles procédures ont été mises en place pour améliorer le cycle des projets. Elles touchent les étapes de la planification, l'évaluation des besoins des clients, et la conception de solutions d'assistance technique sur mesure combinant les différents outils et services dont dispose l'ITC. L'ITC est également à l'avant-garde en termes de connaissance des coûts de projets et de sa capacité à évaluer ses résultats et en tirer les leçons appropriées. En 2013 l'ITC met en place une nouvelle méthodologie d'analyse des besoins des pays bénéficiaires et de leur compétitivité potentielle, afin d'être à même de leur proposer des projets sur mesure.
69. En second lieu, l'ITC se consacre au développement d'une nouvelle génération de grands projets. Les contributions non-affectées des donateurs contribuent à régénérer le portefeuille de projets. Au cours des années 2011-2012, 13 propositions de projets se sont traduites par 9 projets confirmés d'une valeur de 20 millions de dollars des États-Unis. Ce ratio devrait se maintenir en 2013 puisque l'ITC prévoit d'ajouter six autres projets à ce portefeuille pour une valeur totale de 12 millions de dollars des États-Unis. À cet effet, et conformément à son plan opérationnel, l'ITC a investi un montant additionnel de 500 000 dollars des États-Unis dans l'évaluation des besoins des pays bénéficiaires et le développement des projets d'aide au commerce correspondant. Cet investissement qui complète le dispositif d'évaluation des besoins et de développement de projets existant devrait déboucher sur la conception de 6 à 8 nouveaux grands projets d'ici à la fin de l'année.
70. Pour finir, l'ITC met en place une stratégie de mobilisation de ressources financières plus dynamique qui intégrera le dispositif d'analyse des besoins des pays afin de s'assurer que donateurs et bénéficiaires soient consultés dès la conception des projets. Ce plan de mobilisation de ressources financières s'adresse tant aux donateurs traditionnels qu'à de nouveaux donateurs, tant publics que privés. Les objectifs sont suivants :

- Un argumentaire de mobilisation de ressources qui remplace le Document de programme consolidé tout en apportant les informations essentielles et indispensables pour une prise de décision éclairée ;
 - L'amélioration des processus internes ;
 - La volonté de développer de nouvelles relations avec des donateurs de pays émergents ;
 - Des actions concertées visant à mettre en place de nouveaux partenariats avec le secteur privé ; et
 - Un effort pour générer de nouveaux financements en provenance de donateurs multiples pour évaluer les besoins, développement et mettre en œuvre les grands projets.
71. L'autre défi majeur pour l'ITC est de confirmer sa capacité à s'adapter à un environnement économique en constante mutation. L'ITC aura à cœur de développer des méthodologies, produits et services innovants afin de répondre aux évolutions futures. L'ITC étudie les marchés selon différents angles afin de déterminer quelles sont les mesures à prendre par les pays en développement pour s'assurer que leurs exportations soient compétitives et que les actions menées facilitent l'accès des PME aux chaînes de valeur mondiales. Il ressort de ces études les éléments primordiaux suivants :
- Les pays en développement auront besoin d'adopter des stratégies de propriété intellectuelle telle le « branding » et/ou les indications géographiques ou appellations d'origine qui ajoutent de la valeur aux exportations ;
 - Par ailleurs, le respect de normes éthiques ou environnementales est une condition *sine qua non* pour exporter les marchandises vers les pays du Nord.
72. Outre l'examen des marchés, l'ITC se concentrera sur les échanges commerciaux Sud-Sud et fera de l'intégration régionale un de ses chevaux de bataille. À cet effet, l'ITC est déjà entré en pourparlers avec l'Union africaine ainsi qu'avec diverses organisations régionales. La mise en place de chaînes de valeur régionales représente le premier pas indispensable et logique pour accéder aux chaînes de valeur mondiales.
73. L'ITC étudie aussi la possibilité de mettre au point des projets polyvalents qui combinent les intérêts des pays en développement exportateurs, les intérêts d'acheteurs ou investisseurs potentiels avec ceux des priorités des pays donateurs. Le thème de la sécurité alimentaire est à cet effet primordial.
74. En ce qui concerne les questions d'inclusion sociale, l'ITC prend en compte dans son plan stratégique 2015-2016 la nécessité de mesurer l'impact de ses activités en termes de création d'emplois grâce aux exportations. À cet effet, l'ITC, s'inspirant des succès obtenus par les programmes « Les femmes et le commerce » et « Communautés défavorisées et commerce », va continuer de s'efforcer d'aplanir les obstacles que rencontrent les jeunes entrepreneurs des pays en développement.
75. Les institutions de tutelle de l'ITC ont très soigneusement analysé le rôle des chaînes de valeur mondiale. L'OMC et l'OCDE ont apporté une dimension nouvelle à la dynamique du commerce à valeur ajoutée. La CNUCED, quant à elle, a su appliquer l'analyse de ce modèle de commerce aux investissements. Pour sa part, l'ITC est bien positionné pour soutenir opérationnellement les PME des pays en développement dans leurs efforts pour s'intégrer à ces chaînes de valeur. Il peut, entre autres :
- Aider les PMA à prendre conscience des avantages que peut leur apporter l'intégration aux chaînes de valeur et, pour ce faire, perpétuer la synergie entre les débats qui auront lieu lors du Quatrième Examen global de l'Aide pour le commerce, et les discussions du prochain Forum mondial pour le développement des exportations qui se concentreront sur le même sujet.
 - Aider le dialogue public-privé grâce aux résultats des analyses menées à bien sur les mesures non-tarifaires et contribuer ainsi au succès des initiatives de facilitation des flux commerciaux.

- Grâce à son nouveau Programme du commerce des services, l'ITC s'efforcera, en partenariat avec l'industrie des services, de mieux appréhender l'environnement des affaires et d'aplanir les problèmes d'ordre réglementaire.
76. En 2013, environ 4% à 5% du montant des prestations de l'ITC aura été investi en développement de projets et solutions innovantes.
77. M. Paugam a conclu sa déclaration en mentionnant qu'il appartiendra à l'ITC de continuer à poursuivre ses efforts afin de parvenir à fournir des prestations qui contribueront à la réussite du futur agenda de développement et commerce mondial qui prendra forme lors de la Conférence de Bali ainsi qu'au cadre logique qui fera suite au Millénaire du développement après 2015.

Présentation des résultats des programmes par régions et prévisions pour 2013

Par M. Friedrich von Kirchbach, Directeur, Division des programmes pays, ITC

78. Se référant à la distribution géographique des activités de l'ITC, le Directeur de la Division des programmes pays a souligné que l'ITC intervient dans 101 pays prioritaires (PMA, PDSL, PEID et Afrique subsaharienne) et offre également des services et projets sur mesure dans d'autres pays du monde.
79. Les prestations suivantes sont une illustration des actions qui ont été menées avec succès par l'ITC :
- **En Afrique subsaharienne** : la CEDEAO a réussi à mettre en place les fondations nécessaires à l'établissement de capacités de promotion et de développement du commerce durables. L'initiative EXPECT (ou promotion des exportations et de la compétitivité des entreprises), qui avait été créée sous l'égide du programme PACCIA II, a débouché sur la création d'un outil efficace pour mener à bien les activités visant à l'identification et l'intégration dans les chaînes de valeur par secteurs dans la région.
 - **États arabes** : le programme EnACT a su convertir le potentiel d'exportations des cinq pays parties au programme à savoir l'Algérie, l'Égypte, la Jordanie, le Maroc et la Tunisie, en transactions effectives qui leur ont permis de développer de nouveaux marchés dans le secteur de la transformation alimentaire orientés à l'export (y compris Halal).
 - **Europe orientale et Asie centrale** : l'ITC a pu aider le Tadjikistan dans ses démarches d'accession à l'OMC. Il l'a aussi aidé à accroître la compétitivité de secteurs-clés de l'économie, tels l'agro-alimentaire, le textile et l'habillement.
 - **Asie et Pacifique** : au Bangladesh, le programme NTF II a permis de coupler les fournisseurs de programmes informatiques aux entreprises de gestion des systèmes informatiques. Son fort potentiel de fournisseur global a fait que le secteur informatique du Bangladesh bénéficie désormais d'une connexion à forte croissance avec le marché européen.
 - **Amérique latine et Caraïbes** : grâce au développement d'un réseau d'aide au commerce, les exportateurs de produits agricoles en provenance du corridor biologique nord Amazonien du Pérou ont eux aussi pu conquérir de nouveaux marchés.
80. M. von Kirchbach a annoncé les principaux domaines d'activités de l'ITC en 2013.
- En Afrique subsaharienne, l'ITC continuera à concentrer ses efforts sur l'intégration régionale et le développement des chaînes de valeur.
 - Dans les États arabes, l'assistance se concentrera sur les secteurs à forte valeur ajoutée contribuant ainsi à créer des emplois pour les femmes et les jeunes.

- En Europe orientale et Asie centrale, les activités auront trait au développement des capacités d'exportation des PME dans certains secteurs-clef et à leur l'intégration aux chaînes de valeur mondiales. Ces actions auront pour corollaire l'aide à l'accession à l'OMC pour certains pays et une attention aux étapes suivant l'accession pour d'autres.
- En Asie et le Pacifique, les activités s'orienteront vers le commerce Sud-Sud et la promotion du commerce des services qui sont considérés comme prioritaires dans la région.
- En Amérique latine et les Caraïbes, l'Organisation continuera à accroître l'accès aux informations d'ordre commercial et soutiendra la création d'infrastructures d'aide au commerce.

Discussion générale

81. Au total, 42 pays, une organisation internationale et une organisation non-gouvernementale ont participé à la discussion générale.
82. Le GCC a remercié l'ITC pour le Rapport annuel 2012. Les délégués se sont déclarés fort satisfaits de la teneur du document qui comporte de nombreuses illustrations par l'exemple de cas concrets. Ils partagent une haute opinion des performances et de la valeur des prestations de l'ITC en 2012. Ils apprécient la façon dont la réunion a été organisée et la qualité des documents fournis. Ils ont notamment rappelé le rôle primordial que des publications de l'ITC en matière de dissémination de l'information.
83. Les Délégués ont aussi félicité Mme Patricia Francis, le Comité de direction et le personnel de l'ITC pour leur engagement et la qualité de leur travail. Ils s'accordent pour exprimer leur satisfaction quant aux énormes progrès réalisés durant le mandat de Mme Francis ces sept dernières années. Ils apprécient tout particulièrement la qualité de son leadership et la manière dont elle a su mener le processus de changement. Un des délégués s'est exprimé sur le fait qu'il considère l'ITC comme une des organisations les mieux gérées, tandis qu'un autre considère l'agence comme une des meilleures du système des Nations Unies.
84. Le GCC a aussi félicité l'ITC pour la constance de ses efforts pour améliorer la transparence et la redevabilité. Les délégations se sont montrées plus que satisfaites des efforts fournis pour la mise en place du Système de gestion axée sur les résultats au sein de l'Organisation au moyen d'une structure informatique intégrée. Elles considèrent l'ITC comme une organisation d'avant-garde dans ce domaine et se déclarent impatients de pouvoir se connecter au système via le site Internet de l'ITC courant 2013.
85. Les délégués ont aussi félicité l'Organisation pour la mise en place depuis 2010 d'un système de contrôle de qualité. Ils ont exprimé leur soutien au nouveaux processus internes en cours de développement visant à améliorer l'évaluation des besoins des pays bénéficiaires et à une meilleure intégration des produits et services. Ils ont aussi pris note de l'engagement de l'ITC de développer les méthodologies de mesure d'impact au cours de la prochaine période biennale.
86. Un bon nombre de délégations attendent avec grand intérêt la publication de l'évaluation de l'ITC. Elles comptent beaucoup sur sa capacité à fournir, en toute objectivité, des éléments d'information sur les progrès réalisés au cours des sept dernières années et des orientations qui permettront de maximiser les prestations de l'Organisation. Les délégations recommandent à l'ITC et à ses partenaires d'utiliser l'évaluation comme une plateforme qui permettra de tirer les leçons du passé pour assurer des services encore plus efficaces dans le futur.
87. Les échanges de vue ont confirmé l'importance des grands programmes pour assurer la pérennité de la stratégie de l'ITC et assurer un impact économique et social durable. Les délégations soutiennent l'ITC dans sa démarche de renouvellement du portefeuille des grands projets et d'approches innovantes. Plusieurs pays bénéficiaires ont remercié les donateurs pour leur soutien à des projets leur étant destinés et ayant produit des résultats très positifs. Ils espèrent que les donateurs continueront à soutenir l'ITC dans la mise en œuvre de son plan

stratégique. Certains délégués ont aussi rappelé le besoin d'élaborer les projets de manière concertée avec les pays bénéficiaires.

88. Les délégués ont été unanimes à encourager l'ITC à poursuivre le renforcement des capacités exportatrices du secteur privé, ainsi que celles des institutions de commerce nationales et régionales, en vue de les intégrer dans les chaînes de valeur mondiales et régionales. Ils continuent d'apprécier que l'ITC oriente ses efforts vers les PMA, les PDSL, les PEID, l'Afrique subsaharienne et les économies les plus vulnérables. Un délégué a prié l'ITC de ne pas oublier les besoins et défis auxquels sont confrontés les pays à revenu intermédiaire dont les capacités de contribution au commerce Sud-Sud sont loin d'être négligeables.
89. De nombreux délégués ont encouragé l'ITC à continuer à soutenir le développement des exportations répondant aux attentes du marché dans le domaine agricole, dont les initiatives de développement sectoriel et les efforts pour améliorer le contrôle qualité. Le secteur du textile et de l'habillement a également été cité comme secteur à forte valeur ajoutée et contribuant à la création d'emplois dans certaines régions.
90. Les délégations ont accueilli avec beaucoup de satisfaction la relance du programme du Commerce des services. Elles reconnaissent l'importance du secteur des services pour le développement des exportations dans les PMA. Un délégué a souligné l'importance du commerce électronique pour le développement des micro-entreprises et des PME et la nécessité d'introduire les nouvelles technologies de l'information dans les programmes de développement des capacités des pays pauvres. Il a également signalé le rôle que peuvent jouer les initiatives gouvernementales touchant l'innovation et la technologie.
91. Les délégués ont aussi exprimé leur soutien au rôle de précurseur de l'ITC dans le domaine des mesures non-tarifaires. Promouvoir plus de transparence dans ce domaine est une première étape pour venir à bout de ces obstacles au commerce. Plusieurs délégations ont en effet indiqué que les travaux de l'ITC sur les MNT étaient utilisés pour développer des solutions visant à améliorer l'environnement des affaires dans leurs pays.
92. Le programme "Les femmes et le commerce" a fait l'objet d'un fort consensus. De nombreuses délégations ont insisté sur l'importance de mettre en avant les questions de l'égalité hommes-femmes et d'autonomisation des femmes. Elles saluent les efforts déployés par l'ITC pour continuer à développer les approches transversales dont la promotion d'un modèle de développement inclusif, durable et solidaire tourné vers les communautés les plus pauvres, la prise en compte de l'environnement dans le développement du commerce, et une attention particulière à l'emploi des jeunes.
93. Un bon nombre de délégations ont relayé le crucial problème du chômage pour les femmes et les jeunes et remercié l'ITC pour les efforts qu'il fournit pour créer, grâce au commerce, des opportunités d'emploi pour ces catégories en difficulté. L'initiative Mode éthique a été citée en exemple à cet égard.
94. Les délégations ont réservé un accueil favorable à l'Argumentaire de mobilisation de ressources - « Case for Support 2013-2016 ». Elles considèrent que ce nouveau document remplace avantageusement le Document de programme consolidé. Elles ont pris note de l'intention de l'ITC de mieux coordonner la recherche de fonds et l'évaluation des besoins afin de mieux répondre aux attentes des pays bénéficiaires. Les délégations félicitent aussi l'ITC de son initiative pour créer des synergies nouvelles entre donateurs en vue de développer le co-financement des grands programmes et d'accroître le volume et l'impact de ses prestations. Elles soulignent également les efforts de l'Organisation pour développer les partenariats avec les secteurs tant public que privé.
95. Certaines délégations des pays donateurs ont fait part de leurs efforts pour améliorer les synergies entre leurs programmes d'aide bilatéraux et les efforts consentis au niveau multilatéral, soulignant l'alignement de leurs propres stratégies d'assistance technique avec les objectifs stratégiques de l'ITC. Elles reconnaissent l'importance du rôle de l'ITC touchant le développement du secteur privé qui demeure au centre de leurs propres stratégies d'aide au développement du commerce. Elles demandent instamment à l'ITC d'identifier les domaines prioritaires tels qu'ils sont définis dans les stratégies de développement des pays bénéficiaires.

96. De nombreux pays bénéficiaires ont exprimé leurs remerciements envers la communauté des donateurs pour leur soutien sans faille en cette période difficile. Certaines délégations ont demandé un soutien plus important pour les économies d'Europe orientale et d'Asie centrale et exprimé leur souhait de voir se poursuivre les initiatives de l'ITC dans la région. Deux délégations ont sollicité un soutien pour les petites îles de la région du Pacifique et deux autres davantage de soutien pour les économies les plus vulnérables d'Amérique latine et des Caraïbes, y compris les PEID et les PDSL et les petits pays d'Amérique centrale. Quatre délégations ont émis le souhait que l'ITC et les donateurs continuent à s'investir dans les pays arabes en transition démocratique, par exemple, dans le sillage du programme EnACT.
97. Les délégations ont par ailleurs souligné l'importance de développer le commerce Sud-Sud et prié l'ITC de continuer à travailler dans cette voie. Elles ont aussi exprimé leur soutien aux efforts l'ITC en matière de promotion de l'intégration régionale et du commerce interrégional. Le Forum mondial pour le développement des exportations 2012 a été perçu comme une plateforme idéale de promotion des relations entre l'Afrique et l'Asie et plusieurs délégations sont d'avis qu'il devrait jouer un rôle à long-terme pour la promotion du commerce Sud-Sud.
98. Les délégations ont aussi remercié l'ITC pour son soutien au processus d'accession à l'OMC et sa contribution au développement des capacités des PMA via le Cadre intégré renforcé. Une des délégations a de plus souligné le besoin des pays à revenus intermédiaires de pouvoir bénéficier du soutien technique de l'ITC tant pour les préparatifs à l'accession que pour l'information et le développement des compétences consécutives à l'accession.
99. Les délégations se réjouissent aussi de voir la manière dont l'ITC, l'OMC et la CNUCED collaborent à la préparation du Quatrième Examen global de l'Aide pour le commerce qui aura lieu en juillet prochain. Elles les remercient de veiller à éviter les duplications.
100. Un certain nombre de délégations ont indiqué qu'elles souhaitaient que l'ITC bénéficie d'une certaine flexibilité dans la gestion des coupes qui devront être mise en œuvre suite à la réduction de son budget ordinaire de 1,9 million de francs suisses. Elles recommandent à l'ITC de répartir ses coupes en tenant compte de leur impact sur les résultats de l'Organisation.

Réponses de la direction de l'ITC

101. Suite à la présentation de M. von Kirchbach, une délégation d'Amérique latine a demandé si d'autres pays de la région, et spécialement d'Amérique centrale, pouvaient également bénéficier du programme d'intervention de l'ITC cette année. Il existe en effet de nombreux petits pays aux économies vulnérables qui ont besoin d'aide dans des secteurs clefs, touchant notamment le développement des compétences de la main-d'œuvre féminine, l'économie verte et le tourisme écologique.
102. M. von Kirchbach a répondu que l'ITC est bien informée des difficultés rencontrées par les économies les plus fragiles d'Amérique centrale et réfléchit à des actions dans la région. La présence de l'ITC en Amérique centrale est pour le moment réduite, mais le bureau régional de l'ITC au Mexique, explore les possibilités de coopération avec plusieurs gouvernements de la région. L'ITC est aussi en pourparlers avec un donateur qui souhaite financer des activités dans la région, mais aucune décision n'a été prise à ce jour.
103. Une délégation africaine a demandé comment si l'ITC prévoit de mener des activités au niveau sous-régional avec les pays de la CEDEAO. Cette même délégation a aussi demandé si, dans le passé, les interventions ont été menées individuellement ou en partenariat avec le Cadre intégré renforcé. Une question sur la manière dont l'ITC a opéré au niveau régional avec la CEDEAO a également été posée par une autre délégation qui souhaitait aussi savoir quelles étaient les conditions nécessaires pour bénéficier de l'assistance de l'ITC pour le développement d'une stratégie nationale d'exportation.
104. M. von Kirchbach a répondu que l'ITC est toujours disposée à aider à la formulation des priorités nationales et des politiques commerciales des PMA dans le cadre de sa collaboration avec le Cadre intégré renforcé. En ce qui concerne les programmes-pays, l'ITC ne peut s'engager que si une proposition de projet a été approuvée et que le financement est assuré par

un donateur. M. von Kirchbach a également précisé que l'ITC s'attache à trouver des solutions au niveau des régions dans le cadre des programmes intégrés qui succéderont à PACCIA II et NTF II.

105. M. von Kirchbach a ajouté qu'il était heureux de l'intérêt exprimé pour le développement de stratégies nationales d'exportations. L'ITC considère en effet ces stratégies comme un excellent vecteur pour la programmation et la mise en œuvre d'actions en faveur du développement des exportations. La première condition qui doit être remplie est que les gouvernements et les parties-prenantes du pays concerné soient convaincus de la valeur ajoutée d'une stratégie nationale d'exportation et fasse part de leur intérêt à l'ITC. Les donateurs contribuent de façon régulière au financement des stratégies nationales d'exportation, mais l'ITC apprécierait plus de soutien pour ce programme. Ces stratégies sont en effet un excellent moyen de s'assurer que l'initiative de l'Aide pour le commerce soit en adéquation avec les besoins des différents acteurs dans les pays.
106. Reprenant la discussion générale, Mme Francis a remercié les délégués pour leurs nombreuses interventions et fait la déclaration suivante :
107. Au nom de l'ITC, je vous remercie pour l'appréciation exprimée quant aux efforts accomplis en 2012 et pour vos compliments sur la qualité du Rapport annuel. Il apparaît clairement que l'ITC remplit utilement son mandat dans un climat économique difficile et que les membres apprécient le soutien apporté au développement des exportations des PME et, plus largement, leur impact potentiel sur le développement.
108. Nous vous savons gré de vos commentaires positifs sur nos programmes, notamment EnACT, le programme Les femmes et le commerce, T4SD (Commerce pour le développement durable), le soutien de l'ITC aux PMA en accession, les projets de développement par secteurs, les stratégies nationales d'exportations, et le programme Mode éthique.
109. Nous nous réjouissons de votre intérêt constant et partagé pour le développement de projets et programmes inclusifs ainsi que pour les activités que nous menons en faveur de l'autonomisation économique des femmes, de l'économie verte et de la réduction de la pauvreté par le commerce. Soyez certains que nous continuerons nos efforts dans ces domaines. Nous y ajouterons également une dimension transversale centrée sur la jeunesse, en lançant notamment un projet d'aide aux jeunes exportateurs pour lequel nous recherchons actuellement un financement.
110. Nous vous remercions aussi beaucoup pour le soutien apporté à nos grands programmes et nous engageons à explorer plus avant la piste des financements multiples avec nos donateurs. Ces prochains mois nous explorerons ensemble les modalités d'une telle approche afin de mettre en route ces nouveaux programmes.
111. Nous avons pris note du souhait relayé par de nombreuses délégations de voir se poursuivre nos activités en faveur des PMA et des économies vulnérables.
112. Nous avons entendu les demandes croissantes d'assistance des PMA, requêtes qui sont en parfaite adéquation avec notre mandat et avec les finalités même de l'Initiative de l'aide pour le commerce. Nous sommes heureux d'appartenir à une organisation reconnue pour sa compétence et son efficacité et d'être reconnus comme partenaires de choix. N'oublions pas cependant que nos actions dépendent de nos financements.
113. Nous sommes sensibles aux remarques sur l'importance du rôle joué par les économies émergentes. Elles reflètent notre propre *credo*, à savoir, la nécessité de changer nos orientations pour nous consacrer davantage au commerce Sud-Sud. Cet élément fait partie intégrante d'une grande partie de nos programmes et sera au cœur de notre intervention au Quatrième Examen global de l'Aide pour le commerce en juillet prochain. Nos futurs projets et programmes tiendront compte de cet objectif désormais central.
114. Nous prenons bonne note des offres de coopération en provenance de nos partenaires des économies émergentes, à savoir, la Chine, la Turquie, le Mexique et la Fédération de Russie d'intensifier leur engagement, tant en qualité de donateurs que comme partenaires, afin de voir se développer des services dans leurs régions respectives.

115. Nous sommes sensibles aux commentaires élogieux adressés à l'endroit du Forum mondial pour le développement des exportations. Nous nous réjouissons de voir qu'il est effectivement perçu comme jouant un rôle important tant auprès des décideurs politiques que du monde des affaires, qu'il est reconnu comme un instrument d'aide au commerce Sud-Sud. Le Forum nous aide à parfaire les objectifs stratégiques de l'ITC en fournissant une plateforme de dialogue dans le cadre de l'agenda mondial de l'Aide pour le commerce qui inclut aussi des représentants du secteur privé.
116. Nous sommes heureux également de voir que nous sommes effectivement considérés comme des facilitateurs de l'intégration des PME au sein des chaînes de valeurs, tant mondiales que régionales, y compris au niveau du commerce Sud-Sud. Notre rôle ne se limite d'ailleurs pas à garantir un accès aux chaînes de valeur pour les PME, mais à les aider à s'y élever au plus niveau possible afin de générer le meilleur impact sur le développement. Ce thème a été retenu pour notre prochain Forum mondial pour le développement des exportations.
117. Nous nous réjouissons aussi du regain d'intérêt pour notre programme de Commerce des services. L'évaluation des nouveaux besoins des pays bénéficiaires a d'ores et déjà commencé et nous vous invitons à nous contacter pour discuter des vôtres.
118. Pour finir, nous remercions les pays membres pour leur confiance et leur soutien concernant notre requête de flexibilité touchant la ventilation de la réduction de 1,9 million de francs suisses de notre budget ordinaire pour la prochaine période biennale.
119. M. Jean-Marie Paugam, Directeur exécutif adjoint a répondu aux questions et remarques suivantes :

Q : De quelle manière les donateurs contribuant au Guichet I participent-ils au financement des grands programmes ?

R : Nous sommes particulièrement reconnaissants aux donateurs qui contribuent de manière significative au financement de nos activités en contribuant au fonds d'affectation spéciale de l'ITC sous forme de contributions non-affectées ou pré-affectées. Pour ce qui concerne les grands programmes, les contributions au Guichet I du fonds d'affectation spéciale sont utilisées de différentes manières :

- Les donateurs financent certains programmes dans leur intégralité. C'est le cas en particulier pour le programme Commerce et environnement, ou en se joignant à d'autres donateurs, par exemple pour des programmes tels Les femmes et le commerce, T4SD (Commerce pour le développement durable), Communautés défavorisées et commerce. Le Guichet I joue un rôle de premier plan dans la promotion transversale du développement solidaire et inclusif dans l'ensemble des activités de l'ITC.
- Le Guichet I permet aussi à l'ITC d'investir dans l'innovation et le développement de projets, contribuant ainsi à générer de nouveaux grands programmes et à mobiliser des fonds supplémentaires en provenance de sources multiples. En 2011 et 2012, l'ITC a investi un montant de 600 000 dollars des États-Unis de fonds de d'amorçage dans 13 idées de projets, qui se sont traduites par 9 propositions de projets confirmés et un financement par les donateurs à hauteur de 20 millions de dollars des États-Unis. Six autres propositions de projets devraient déboucher sur un financement supplémentaire de l'ordre de 12 millions de dollars des États-Unis. Cette année, l'ITC a engagé un montant de 500 000 dollars des États-Unis pour une évaluation approfondie des besoins des pays bénéficiaires et la conception de nouveaux programmes. On espère que six à huit grands projets verront ainsi le jour d'ici à la fin de l'année.
- Le Guichet I contribue également au financement des grands programmes par le biais de la mise à disposition d'experts qui sont affectés aux projets et programmes en fonction des besoins.

Afin de donner suite aux remarques formulées par plusieurs pays donateurs, l'ITC s'engage à produire un rapport plus détaillé sur l'utilisation des fonds du Guichet I afin d'illustrer de manière plus concrète sa contribution effective au développement et à la mise en œuvre des grands programmes.

120. Q : *L'ITC doit continuer ses efforts touchant la transparence et de mesure des résultats.*

R : Nous vous remercions pour les commentaires très positifs et le soutien à nos efforts de mise en application du projet intégré de gestion axée sur les résultats de l'ITC. Nous comprenons l'exigence, tant des pays donateurs que des pays bénéficiaires, pour plus de transparence et une mesure effective des résultats en sus des rapports que nous produisons sur la conduite de nos actions.

- Une étape décisive vers plus de transparence sera bientôt franchie avec la mise en ligne de nos résultats dont l'accès au public est prévu courant 2013.
- En parallèle, nous continuons à investir et à progresser dans la mesure d'impact. Comme l'a indiqué Mme Francis hier, nous avons déjà procédé à une première évaluation d'impact de l'initiative Mode éthique.
- Notre objectif à l'horizon 2016-2017 est de mettre en œuvre les indicateurs de performance socio-économiques qui seront intégrés dans le cadre logique d'entreprise de l'Organisation (Corporate logframe). Un rapport d'avancement du projet sera présenté au GCC l'année prochaine.

121. Q : *Pouvez-vous nous dire où nous en sommes touchant l'évaluation de l'ITC ?*

R : Suite aux discussions que nous avons eues avec les donateurs en 2012, l'ITC a lancé un appel d'offres en mars dernier et examine les premières soumissions. Nous espérons pouvoir lancer l'évaluation en septembre prochain.

Un certain nombre de pays donateurs ont souhaité contribuer au financement de l'évaluation ou mettre à disposition leur expertise dans le domaine. Ces pays comprennent l'Allemagne, le Canada, le Danemark, la Finlande, le Royaume-Uni, la Suède et la Suisse, ainsi que les États-Unis d'Amérique que nous remercions pour leur contribution technique. Nous remercions aussi S.E. M. Pérez Gordillo, Ambassadeur de l'Uruguay qui a accepté de représenter les pays bénéficiaires dans le Comité de pilotage de l'évaluation.

122. M. von Kirchbach a répondu aux questions suivantes :

Q : *L'ITC pourrait-il intervenir plus dans les pays à revenu intermédiaire ?*

R : Nous vous remercions pour le haut niveau d'intérêt témoigné à nos programmes. L'ITC mène des projets dans 154 pays où les besoins en développement se sont fait tout particulièrement sentir. Nous comprenons que les pays à revenu intermédiaire ont aussi besoin d'aide. Nous comprenons aussi qu'aider ces pays peut engendrer encore plus de bénéfices, tant au niveau des régions qu'au niveau de l'intégration régionale et du développement du commerce Sud-Sud.

Le mandat de l'ITC tel que défini par le GCC et ses organismes de tutelle demeure cependant de donner la priorité aux économies les plus vulnérables : PMA, PDSL, PIED et l'Afrique subsaharienne. Il demeure néanmoins que les efforts d'évaluation des besoins qui façonneront nos futurs projets devraient offrir de nouvelles opportunités d'intégration et de participation, notamment pour la coopération Sud-Sud.

123. Q : *Des inquiétudes se font jour touchant la continuité de certains projets et la pérennité des résultats dans certains pays fragiles ou dans les zones de conflits, notamment dans la région arabe.*

R : Les récentes interventions dans les pays arabes ont démontré que des résultats peuvent être obtenus, même lorsque les conditions politiques sont en pleine mutation. Dans l'intérêt de nos partenaires, l'ITC a choisi continuer son action dans la région et s'est engagé à s'adapter aux changements survenus dans le sillage du « Printemps arabe ». Les résultats en termes de développement du programme EnACT ont démontré la viabilité de notre approche. À cet effet nous remercions chaleureusement le Canada et la Suisse pour leur soutien renouvelé aux activités de l'ITC dans la région.

124. M. Anders Aeroe a répondu à une toute dernière question :

Q : Le besoin existe pour davantage de services utilisant les technologies de l'information, touchant notamment le développement des compétences : Que peut faire l'ITC ?

R : L'ITC investit largement dans les nouvelles technologies et ceci de plusieurs manières :

- Nous reconnaissons que le commerce électronique est une opportunité pour les PME, tant au niveau des services entre entreprises (« B to B ») que dans leur relations avec les consommateurs individuels. Nous observons également que les ralentissements aux douanes et les blocages logistiques touchant notamment la livraison des marchandises sont des contraintes techniques majeures qui entravent aussi le commerce. Ces éléments doivent aussi être pris en compte si l'on veut exploiter les potentialités du commerce électronique.
- L'ITC recourt également aux nouvelles technologies pour ces propres prestations de service. L'ITC offre un nombre croissant de formations en ligne dans le cadre de sa stratégie intégrée d'enseignement à distance. Nous développons et améliorons constamment le portefeuille électronique de nos prestations en développant ces cours, en offrant des solutions mobiles, en favorisant les conférences en ligne, ce qui permet une gestion plus efficiente des coûts dans un contexte économique toujours plus difficile.

Contributions volontaires

125. Plusieurs pays donateurs ont annoncé leurs contributions volontaires pour 2013.

Allemagne	<p>2 millions d'euros en 2013 pour le Fonds d'affectation spéciale, Guichet I pré-affectés selon les priorités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Commerce pour le développement durable (T4SD) • Communautés défavorisées et commerce • Intégration régionale et Accords de partenariat économique (APE) • Renforcement des institutions d'appui au commerce (IAC) par le dialogue public-privé <p>Développement de stratégies nationales d'exportation pour le Kirghizistan et le Myanmar / Guichet II : 500 000 dollars des États-Unis</p> <p>Les contributions pour 2014 devraient au moins égaler celles de 2013. L'Allemagne envisage cependant de doubler sa contribution pour atteindre les 4 millions d'euros</p>
Australie	<p>Autonomisation des femmes dans la région Pacifique / Guichet II</p> <p>3 millions de dollars australiens pour la période 2013-2016</p>
Canada	<p>Développement des exportations pour la création d'emplois au Maroc / Guichet II:</p> <p>5 millions de dollars canadiens pour la période 2013-2017, dont 1,5 million de dollars canadiens pour 2013</p> <p>300 000 dollars canadiens pour PACT II</p> <p>Fonds d'affectation spéciale, Guichet I :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 950 000 dollars canadiens (non affectés) pour 2013 • 100 000 dollars canadiens pour l'évaluation de l'ITC <p>Des négociations sont en cours pour le financement de grands programmes</p>
Chine	<p>150 000 dollars des États-Unis pour le développement des capacités commerciales de pays en développement</p>

Danemark	Fonds d'affectation spéciale, Guichet I : 13,5 millions de couronnes danoises (confirmés pour 2013) 500 000 couronnes danoises pour l'évaluation de l'ITC
Finlande	Fonds d'affectation spéciale, Guichet I : 5 millions d'euros pour 2012-2013, pré-affectés comme suit : <ul style="list-style-type: none"> • Soutien aux efforts d'innovation de l'ITC, en particulier à l'application concrète de la méthodologie d'évaluation des besoins au service de l'intégration régionale, y compris les stratégies d'exportation • Engagement de l'ITC aux Objectifs de développement du Millénaire, avec un accent particulier sur le développement inclusif et solidaire, les femmes et l'économie verte • Participation de l'ITC à d'autres initiatives d'aide au développement par le commerce, notamment au Cadre intégré renforcé de l'OMC • Aide aux PMA, et plus particulièrement aux bénéficiaires prioritaires de la Finlande • 100 000 euros pour l'évaluation de l'ITC La Finlande met aussi à disposition deux experts associés
Norvège	Fonds d'affectation spéciale, Guichet I 15 millions de couronnes norvégiennes pour 2013: (pré-affectation à confirmer)
Suède	Fonds d'affectation spéciale, Guichet I : 120 millions de couronnes suédoises pour la période 2013-2016 (fonds non-affectés)
Suisse	4.5 millions de dollars des États-Unis pour 2013 10 projets en cours – soutien renouvelé pour les pays d'Asie centrale et la Tunisie

126. La Directrice exécutive de l'ITC, Mme Patricia Francis a exprimé sa gratitude aux pays donateurs pour leurs contributions. Elle a aussi remercié les donateurs qui ont contribué en 2012 et qui feront part de leurs contributions à une date ultérieure, en ordre alphabétique : les États-Unis d'Amérique, la France, le Gouvernement flamand, l'Irlande, le Japon, le Koweït, l'Organisation Internationale de la Francophonie, les Pays-Bas, le Royaume-Uni et l'Union européenne.

Le Centre du commerce international (ITC) est l'agence
conjointe de l'Organisation mondiale du commerce
et des Nations Unies.

Siège : ITC
54-56, rue de Montbrillant
1202 Genève, Suisse

Adresse postale : ITC
Palais des Nations
1211 Genève 10, Suisse

Téléphone : +41-22 730 0111

Fax : +41-22 733 4439

E-mail : itcreg@intracen.org

Internet : <http://www.intracen.org>

